



BULLETIN MUNICIPAL

2021
DÉCEMBRE



Braslou

p 2	Mot du Maire
p 3	Renseignements pratiques
p 4-5	Extraits du registre des délibérations
p 5	Etat civil 2021
p 6	Budget
p 7	Tarifs communaux Recensement militaire, Recensement population Sacs poubelles
p 8	Associations communales Artisans - Commerçants - Entreprises
p 9	A vos agendas pour 2022 Rôle de la Mairie Action Sociale
p 10	11 novembre
p 11	Associations
p 12	
p 13	Pele-Mele manifestations
p 13-15	Dossier productions du territoire Braslousien
p 16-18	SMICTOM
p 18-21	Urbanisme
p 22	SIEL
p 23	Mission locale du Chinonais
p 24	Dépistage cancer
p 25-26	Parc National Loire-Anjou- Touraine



*Sculpture réalisée et offerte
par Peter Hoefman
sculpteur à Champigny-sur-Veude*

Chères Braslousiennes, Chers Braslousiens,

Si l'année 2020 a marqué à tout jamais notre mémoire il n'en sera pas moins pour cette année 2021 qui s'achève avec beaucoup d'inquiétude.

Depuis près de deux ans, cette crise sanitaire sans précédent bouleverse notre vie quotidienne, nous contraind à modifier nos habitudes et nous devons rester très vigilants. Cependant gardons l'espoir d'un avenir meilleur et plus joyeux.

Cette crise a bien ralenti la vie active.

Notre seul et unique commerce a su s'adapter en proposant des plats à emporter donnant satisfaction aux ouvriers de diverses entreprises.

Certaines associations n'ont pu organiser leurs manifestations habituelles avec regret. Le Syndicat de chasse a proposé des balades gourmandes très appréciées des participants.

Le Marché de l'asperge a marqué la sortie du confinement.

Une marche propre a été organisée par la municipalité, si la quête des déchets n'a pas été fructueuse, elle a permis de nouer des relations.

Malgré tout, nous avons poursuivi l'aménagement de la rue de la Fontaine et la rue Principale, effectué des travaux de voirie sur le Chemin Rural n°7, acquis du matériel : taille haie, table de réunion, boîte à lire ...

Pour 2022, nous préparons le marché afférent à la dernière tranche de l'aménagement du bourg venant d'avoir l'accord d'une subvention, les travaux suivront.

Nous allons également mettre en place un programme de défense incendie dans différents lieux du territoire communal.

Une borne Wifi devrait être installée dans le bourg ainsi qu'une borne Wifi Touristique sur l'aire de loisirs.

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal devrait être révisé, nous ne manquerons pas d'y être attentifs afin de ne pas limiter le développement de notre collectivité.

L'adressage, pourquoi ? Les populations changent, les hameaux se peuplent. Trouver certaines personnes est parfois difficile pour différents services, livreurs, la Poste, les services médicaux, les secours et l'installation de la fibre optique. L'Etat a créé une « BAN » Borne d'Adresses Nationales que nous devons alimenter et mettre à jour. Cette mission est de la Compétence des communes.

Le Recensement, très important car le calcul des dotations en découle, notre commune est concernée cette année, un agent recenseur a été nommé, il se présentera à votre domicile muni de sa carte, je vous demande de bien vouloir lui réserver un bon accueil. Notre commune est lauréate du label « Ville Prudente » suite à la constitution d'un dossier de candidature et des aménagements réalisés.

Le déploiement de la fibre optique poursuit sa progression, je vous invite à prendre connaissance de son arrivée à votre adresse par le lien qui vous permettra d'accéder au serveur d'éligibilité : www.valdeloirefibre.fr.

Je souhaite la bienvenue aux bébés nés cette année et j'adresse mes félicitations aux parents.

Je souhaite aussi la bienvenue aux nouveaux arrivants qui ont choisi notre commune pour s'y installer.

A l'instant où je termine ce bulletin, je m'interroge sur l'organisation de notre traditionnelle cérémonie des vœux, l'évolution sanitaire n'y étant peu favorable.

Je vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année dans les meilleures conditions possibles.

Je vous adresse tous mes meilleurs vœux en souhaitant à chacun d'entre vous une belle année 2022 aussi belle que vous l'espérez.

Claudine Leclerc



Mairie

Tél. : 02 47 95 65 08

E-Mail : mairie.braslou@wanadoo.fr

Site : www.braslou.fr

- **Secrétariat** : horaires d'ouverture au public
lundi et vendredi 8h30 – 12h30
mardi et jeudi 13h 30 – 16h30
- **Permanences du maire** : tous les jours
d'ouverture du secrétariat et/ou sur rendez-vous.

- **Assistantes maternelles agréées** :
liste à consulter en mairie

- **Déchetterie** : Tél. : 02 47 58 27 74
ouverture le mardi de 13h30 à 18h
le mercredi de 9h à 12h et de 13h 30 à 18h
le vendredi de 13h30 à 18h
le samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h

- **Communauté de Communes Touraine Val de Vienne**

14 route de chinon – 37220 PANZOULT

Tél. : 02 47.97.03.26

E-Mail : contact@cc-tvv.fr

- **Service des transports scolaires et de la redevance ordures ménagères**

Madame Dalonneau Corinne Tél. : 02 47 58 15 14

E-Mail : transport.om@cc-tvv.fr

- **Office du Tourisme** - 37120 Richelieu
Tel 02 47 58 13 62 - Fax 02 47 58 29 86

- **Maison de Santé du Pays de Richelieu**

34, route de Loudun - 37120 Richelieu

Tél. : 02 47 93 77 00

- **Accueil de Loisirs Sans Hébergement**

Le Bourg - 37120 Chaveignes - Tél. : 02 47 58 15 76

Les formulaires d'inscriptions et réservations ainsi que les plannings sont disponibles sur le site de la CC-TVV :
www.cc-tvv.fr rubrique « Enfance-Jeunesse »

Les familles peuvent également s'adresser au secrétariat enfance jeunesse de la CCTVV : 45 av du Gal de Gaulle à Ste-Maure de Touraine – 02.47.65.63.15
secretariat-sej@cc-tvv.fr

- **Gendarmerie**

2, rue de la Maréchaussée - 37120 Richelieu

Tél. 02 47 93 63 20 ou 17

- **Pompiers** - Tél. 18

Centre administratif ZI - 37120 Richelieu

- **La Poste** - 23, place du Marché - 37120 Richelieu
Tél. 02 47 93 63 00

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h

- **SAMU** - Tél 15

- **Agir pour l'emploi** - Tél 02 47 58 13 77
78, route de Chinon - 37120 Richelieu

- **Assistant Sociale** : Madame COUSIN Amandine
Antenne de vie sociale L'Île Bouchard
Tél. 02 47 58 51 27

Secrétariat ouvert de 14h à 17h sauf le mercredi

Permanence à Richelieu, sans rendez-vous, à la Maison des Solidarités,
3 Place Louis XIII, le jeudi de 9h30 à 11h30

Permanence à Marigny-Marmande, mairie

Les 2^e et 4^e mardis du mois de 9h30 à 11h00 sur rendez-vous

Permanence à Champigny-sur-Veude, mairie,

Le 1^{er} et 3^e mardis, sur rendez-vous, de 9h30 à 11h00

- **Sous Préfecture** - Tél. 02.47.64.37.37
1, rue Ph de Commines - 37500 Chinon

- **Préfecture**

nouveau numéro d'appel 02 47 64 37 37

- **Conciliateur de Justice** : M. de LAGUIERCE

Permanence à la Mairie de Richelieu sur rendez-vous

- **Paroisse Saint Vincent de Paul - Notre Dame de Braslou**

Accueil : Presbytère de Richelieu

02 47 58 10 91 – 2, rue Henri Proust

Lundi 11h-12h, vendredi 11h-12h30

Permanence Père benoît LAUDE : vendredi 11h30 - 12h15

Quelques numéros qui peuvent vous être utiles :

Gendarmerie : 17 • Pompiers : 18 • SAMU : 15

- Pharmacie de garde : <http://www.3237.fr/> – 3237

- **SOS Femmes violence conjugale** : 3919 ou par SMS au 114

- **Allo enfance maltraitée** : <http://www.allo119.gouv.fr/> – 119

- **Centre anti-poisons angers** : <http://www.centres-antipoison.net/> – 02.41.48.21.21

- **Centre des grands brûlés** : www.chu-tours.fr/assets/site_pro/chir_plastique/rub1_2.htm – 02.47.66.15.15

- **CHRU hôpitaux de Tours-Bretonneau/Clocheville/Trousseau/Ermitage** : www.chu-tours.fr/sites-du-chu/ – 02.47.47.47.47

- **Etablissement Français du sang (EFS) transfusion sanguine tours** :
02.47.36.21.00

- **Eau potable – urgence dépannage SAUR** : www.saurclient.fr –
02.44.71.05.58

- **Electricité – urgence dépannage ENEDIS (ex EDF)** :
09.72.67.50.37

Séance du 8 décembre 2020 :

- Approbation du procès-verbal de la réunion du 19 octobre 2020,
- SMAEP du Richelais : approbation du rapport 2019 sur le prix et la qualité de l'eau,
- ActYval "Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée" : soutien candidature,
- Demandes de subvention : MFR d'Azay-Le-Rideau, Secours Catholique, Association Sécurité Routière, sans suite : Secours Catholique accord d'une subvention exceptionnelle de 150 ,
- Programme "Aménagement du centre bourg, 3^e tranche, 2^e opération" : travaux, plan de financement prévisionnel, demandes de subvention (DETR, FDSR), Emprunt,
- RIFSEEP : réévaluation du CIA (Complément Indemnitaire Annuel) du personnel.

Séance du 15 février :

- Approbation du procès-verbal de la réunion du 8 décembre 2020,
- Adhésions 2021 : CPIE (30), AMR37 (90), FLES (70), ACTYVAL (20),
- Autorisation de mandatement des dépenses d'investissement sur l'exercice 2021 avant le vote du budget :
 - Mise en conformité tableau électrique mairie : 995.10
 - Raccordement électrique défibrillateur église : 450.12
 - Branchement électrique individuel Place de la Liberté : 1368.08
 - Relevé plan topo 3^e tranche, 2^e opération aménagement du centre bourg : 3943.80
 - Table salle conseil municipal : 944.90
 - Taille haie husqvarna : 809
- Révision des différents tarifs municipaux (location salle communale, concessions cimetière, branchement assainissement),
- RIFSEEP : réévaluation de l'IFSE (régime indemnitaire du personnel),
- Programme « Aménagement du centre bourg, 3^e tranche, 1^{ère} opération » : demande de subvention au titre du CRST (Contrat Régional de Solidarité Territoriale),
- Avis sur la demande d'enregistrement de la SCEA ELIPORC à Courcoué.

Séance du 22 mars :



- Approbation du procès-verbal de la réunion du 15 février,
- Demandes de subvention : Ass. Fraternité (150), Marché de l'Asperge (200), Fondation du Patrimoine (100), Croix Rouge (100),
- Budget Assainissement : transfert de charges salariales au budget commune (4000),
- Amortissement des réseaux (électrique, éclairage public et télécoms) suite aux travaux d'aménagement du centre bourg, sur 20 ans,
- SAUR : approbation du Compte de Gestion de l'année 2020,
- Autorisation de mandatement avant vote du budget : achat parcelle ZR 21 (aire de loisirs) pour 2000 ,
- Versement d'une subvention d'équilibre du budget commune au budget lotissement afin de résorber le déficit.

Séance du 12 avril :

- Approbation du procès-verbal de la réunion du 22 mars,
- Vote des taux d'imposition 2021 : maintien des taux actuels,
- Approbation des Comptes de Gestion du receveur,
- Approbation des Comptes Administratifs année 2020,
- Affectation des résultats de l'exercice 2020,
- Approbation des budgets année 2021.

Séance du 20 avril :

Extrait du Registre des Délibérations

- Approbation du procès-verbal de la réunion du 12 avril,
- PLUi : demande de modification de zonage, parcelle ZR 114 située en Zone Naturelle et extension de la zone de loisirs,
- Comice Agricole : demande de subvention, accord pour 40 .

Séance du 31 mai :

- Approbation du procès-verbal de la réunion du 20 avril,
- Révision tarif aire de loisirs : 1.80 par jour et par personne (occupation par des centres de loisirs),
- Ligne de trésorerie : renouvellement pour un montant de 100 000 ,
- Budget commune : annulation et remplacement de la délibération n° 2021/18 : affectation du résultat de l'année 2020 : rajout du compte 1068 « excédent capitalisé » d'un montant de 72 521.73 ,

Séance du 26 juillet :

- Approbation du procès-verbal de la réunion du 31 mai,
- Participation aux frais de fonctionnement des écoles fréquentées par les enfants de la commune, année scolaire 2020-2021 :
 - Syndicat la Tour/Courcoué-Luzé-Verneuil : 2619.72
 - Sacré Cœur Richelieu : 1300
 - Ecole publique Richelieu : 4600
 - Ecole de Razines : 3000
 - Ecole de Faye-La-Vineuse : 2280 ,
- FREDON : adhésion 2021 pour un montant de 31 ,
- Accueil des personnes condamnées à des T.I.G : habilitation,
- Wifi touristique : lancement de l'étude sur l'Aire de Loisirs,
- Travaux de voirie 2021 : entreprise retenue : COLAS antenne de Châtellerault pour un montant de 60 000 TTC,

Séance du 30 septembre :

- Approbation du procès-verbal de la réunion du 26 juillet,
- SIEIL : adhésion au groupement de commandes « Pôle Energies Centre » pour l'achat d'électricité et de gaz naturel,
- SAUR : actualisation des tarifs de la redevance assainissement : maintien des tarifs en vigueur pour l'année 2022,
- Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties : exonération de deux ans en faveur des constructions nouvelles à usage d'habitation à hauteur de 50% de la base imposable,

Séance du 25 octobre :

- Approbation du procès-verbal de la réunion du 30 septembre,
- Acquisition parcelles ZN 79 et 81 situées « Les Sables de Braslou » : achat en prévision d'une réserve foncière,
- Opération d'adressage : dénomination d'une partie des voies communales,

Séance du 22 novembre :

- Approbation du procès-verbal de la réunion du 25 octobre,
- Opération d'adressage : dénomination des voies communales,
- RIFSEEP : réévaluation du CIA (Complément Indemnitaire Annuel) du personnel.

Il s'agit d'un extrait de chaque séance. Le compte-rendu complet est consultable en mairie.

État Civil 2021



Naissances :

PETIT Jules, 23 janvier
PICARD Naïm, 5 février
FONTENIL Lilio, 28 mars
BOUREAU Hugo 19 novembre



Mariages :

BOUREAU Quentin/LIVET Wendy
PLA TOMAS Tony/GOULEAU Lucie
TOPIN Jérôme/LABROUSSE Sylvie



Pacs :

BARDIER Kévin/RONDEAU Emilie



Décès :

M^{me} CHAMBON Anne-Marie
M^{me} PRESTREAU Jeannine
M CLERC Stéphane

Budget Commune 2021

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE FONCTIONNEMENT
Charges générales.....12 1360	Atténuations charges1 183
Charges de personnel63 787	Produits services et divers.....7 278
Atténuations de produits.....13 653	Impôts et taxes16 1106
Charges gestion courante56 779	Dotations, subventions73 542
Charges financières4 700	Autres produits2 1500
Charges exceptionnelles200	Produits exceptionnels4 900
Dépenses imprévues.....19 000	Résultat reporté60 912.15
Virement investissement.....41 808.71	Opérations d'ordres2 910
Opérations d'ordres12 043.44	
Total333 331.15	Total333 331.15

DEPENSES INVESTISSEMENT	RECETTES D'INVESTISSEMENT
Immo incorporelles.....1 842	Subventions33 737.80
Immo corporelles17 235.15	Dotations8 114
Opérations d'équipements8 537	Excédents Fonct72 521.73
Dotations au fonds divers330	Dépôts et cautions1 302
Opérations d'ordres.....2 910	Produits de cessions100
Reste à réaliser11 8375	Virement fonctionnement41 808.71
Emprunts et dépôts caution3 2514	Opérations d'ordres12 043.44
Solde reporté0	Solde d'exécution12 115.47
Total181 743.15	Total181 743.15
Total Général.....515 074.30	Total Général.....515 074.30



Tarifs Communaux



Recensement militaire

inscription à la mairie dès l'âge de 16 ans, se munir d'une pièce d'identité, justificatif de domicile et livret de famille.

Permis de conduire et certificat d'immatriculation

guichets de la Préfecture fermés depuis le 16 octobre 2017 au public, démarches à faire sur internet sur les sites suivants :

Certificat d'immatriculation :

<https://immatriculation.ants.gouv.fr>

Permis de conduire :

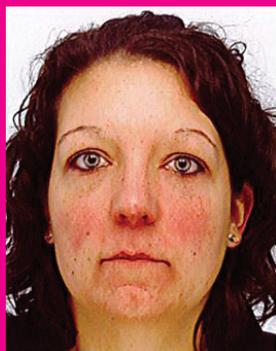
www.permissedeconduire.ants.gouv.fr



Dans les communes de moins de 10 000 habitants, le recensement de la population c'est tous les 5 ans !

Cette année 2022 c'est le tour de la commune de Braslou.

Il se déroulera du **20 janvier au 19 février 2022**.



Un agent recenseur a été recruté, Madame MONTIER Karine.

Salle communale location

Des arrhes correspondant à 50% du montant de la location seront demandées à la réservation

Commune	Eté		Hiver	
	Du 16/04 au 14/10		15/10 au 15/04	
Vin d'honneur, réunion	50.00 €			
1 journée	80.00 €		100.00 €	
2 journées/Week-end	120.00 €		140.00 €	
Caution	200 € pour tous avec attestation d'assurance obligatoire.			
Etat des lieux	30.00 € seront demandés si la salle n'est pas remise en état de propreté constaté à la remise des clés.			

Hors Commune	Eté		Hiver	
	Du 16/04 au 14/10		15/10 au 15/04	
Vin d'honneur, réunion	50.00 €			
1 journée	100.00 €		120.00 €	
2 journées/Week-end	140.00 €		160.00 €	
Caution	200 € pour tous avec attestation d'assurance obligatoire.			
Etat des lieux	30.00 € seront demandés si la salle n'est pas remise en état de propreté constaté à la remise des clés.			

Cimetière

Cavernes	30 ans : 90 € – 50 ans : 120 €
Concessions	30 ans : 120 € – 50 ans : 160 €
Columbarium	15 ans : 350 € – 30 ans : 700 €

Distribution des sacs poubelles : (sacs jaunes)



Au local technique rue du Stade :

Vendredi 14 janvier
de 8h00 à 12h00
et de 13h30 à 16h30,

Vendredi 21 janvier
de 8h00 à 14h00.

Les Associations communales

Association Gym Volontaire	BATY Brigitte	2, rue de la Fontaine – Braslou	02 47 95 60 83
Le Richelais Foot	LISSOIR Bruno	10 rue des Ecoles - Razines	02 47 95 68 95
Association Swin-Golf-Tennis	GRIS Philippe	Bournais – Braslou	02 47 95 64 83
Comité des Fêtes	LECLERC Jean-François	L'Eau Morte – Braslou	06 71 04 55 31
A F N	MILLION Maurice	23, rue Principale – Braslou	02 47 95 65 83
Marché de l'Asperge	BRAULT Dominique	4. Les Bois – Braslou	02 47 95 66 33
Valorisation et Promotion de l'Asperge du Richelais	JAUTROU Frédéric	« Purson » 37120 Chaveignes	06 87 53 25 51
Service de Fraternité	TESSIER Madeleine	Le Luc - Braslou	02 47 95 65 34
Syndicat de chasse	CAILLER Stéphane	4.rue des Acacias – Braslou	02 47 95 64 33

Artisans - Commerçants - Entreprises

Ferme de sélection Ross	AVIAGEN France	ZA Rte de Richelieu	tel : 06 85 54 17 61
Maçonnerie-carrelage	AVRIL Thierry	3, place de la Fontaine	tel : 02 47 95 68 11
Travaux Publics	BAUGE Claudy	1, rue du Village des Bois	tel : 02 47 95 69 68
Charpente-couverture	CAILLER Nicolas	ZA rue Principale	tel : 02 47 95 65 35
Tous travaux agricoles	Mathieu JUQUOIS	La Bonetterie	tél : 06 14 16 43 59
Dépannage électro ménager, image, son, multimédia, pose d'antenne, parabole :	LECLERC Jean-François	10, l'Eau Morte	tel : 02 47 58 19 58
Fromages de chèvre	CHEVRIEUX Caroline-Stéphane	La Babinière	tel : 02 47 95 66 07
Bar-Restaurant	Le Milcent	15, rue Principale	tel : 02 47 95 65 01
Débit et taille de pierre (particuliers et professionnels) Négoce de granulas (sable et remblai)	LA PIERRE RICHELAISE	2, rte de la Juderie	tel : 02 47 58 20 32
Nettoyage de costumes et conservation préventive	Ets MAROLLEAU	ZA rte de Richelieu	Tel : 02 47 95 30 31
Producteur de volailles fermières	Jordan GAILLARD	La Couture	tél : 06 69 22 64 16
Plomberie-Chauffage-Sanitaire-Pompe à chaleur-Adoucisseur	ROBIN Hervé	Le Bois Barrault	tel : 02 47 58 36 24
Professionnel bois de chauffage	LECOMTE Hubert	ZA Braslou	mail : lecomtehubert@yahoo.fr 06.83.28.78.23
Fabrication de farine « Bio », conditionnement et vente d'asperges « Bio », production locale « du champ à l'assiette »	RIBOT Sylvain	ZA Braslou	tel : 06.17.39.45.68
Tapissier-décorateur, réfection-vente de siège tous styles, pose de tentures murales et relooking de meubles	AURAY Alain	Le Petit Bois	07.81.65.55.32

Agenda pour 2022

Sous réserve de la situation sanitaire du moment

- 7 janvier** : Cérémonie des vœux,
- 8 mai** : Cérémonie de la guerre 39-45
- 8 mai** : Marché de l'asperge
- 6 juin** : Tournoi football poussins benjamins, cat U9 à U11
- 11 juin** : Golf – Trophée
- 6-7 août** : 2CV : Elles seront de retour
- 10-11 septembre** : Randonnée Gourmande
- 11 novembre** : Célébration de la fin de la guerre 14-18
- 16 décembre** : Arbre de Noël des enfants.



Action sociale :

Ce sont 83 personnes de 70 ans et plus qui ont été visitées par des bénévoles et des Conseillers Municipaux proposant un repas ou un colis.



35 personnes se sont retrouvées au restaurant du village, dans la bonne humeur, pour y apprécier le repas concocté par « Bruno ».
38 personnes recevront un colis porté à leur domicile.

Rôle de la Mairie :

Le rôle de la Mairie est de satisfaire aux besoins de la population de la Commune. Elle est dotée de compétences obligatoires définies par la loi et de compétences facultatives selon les projets décidés par les Elus.

Les Compétences obligatoires portent sur :

- La gestion de son patrimoine,
- L'entretien de ses voies communales (les voies départementales sont entretenues par le Conseil Départemental),
- L'Assainissement,
- La protection de l'ordre public avec les pouvoirs de police du Maire,

- Le Personnel Communal :
une secrétaire de mairie à 22/35e
un agent technique à 35/35e

Bralo...Bralou...Braslou...

La mention la plus ancienne du nom se trouve dans le cartulaire de l'abbaye de Noyers à la fin du XIe siècle, sous la forme Bralo. Au XIIIe siècle, dans les titres de Saint-Martin de Tours, c'est Bralou ; au XVIIIe siècle, la carte de Cassini écrit Braslou, comme aujourd'hui (le « s » ne se prononce pas).



Discours prononcé par Madame Le Maire :

Texte de Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants

11 novembre

La fin des combats de la Grande Guerre a marqué les consciences et imprégné les mémoires. Événement qui transcende le temps et franchit les générations. Nul besoin d'ajouter une année ou un millésime, ce jour et ce mois ont intégré depuis plus d'un siècle notre patrimoine commun.

A la onzième heure du onzième jour du onzième mois, après quatre interminables années, le canon s'est tu, la fureur s'est calmée. Le dernier mort, le dernier tir, la dernière détonation. Depuis Compiègne, où l'armistice a été signé à l'aube, jusqu'au front, du premier des clairons à tous les clochers de France, de l'esplanade de chaque ville à la moindre place de village. Une déferlante de soulagement, un soupir de délivrance, ont traversé le pays de part en part.

Derrière l'allégresse, derrière le tricolore flottant aux fenêtres et les Marseillaises triomphantes, partout le deuil, les blessures inguérissables, les ruines matérielles, morales et humaines qui se sont installés pour longtemps. Des mères et des pères qui n'ont pas retrouvé leur fils. Des fratries qui n'ont pas retrouvé leur père. Des épouses et des époux qui ont perdu l'être aimé.

Le pays est traversé par la sourde évidence que rien ne sera plus jamais comme avant.

En ce jour, dans les nécropoles, devant les monuments aux morts, sur les places de toutes nos cités, toutes les générations rassemblées, nous nous souvenons de ceux qui se sont battus pour la France entre 1914 et 1918, de ceux tombés au champ d'honneur sur tous les fronts, d'Orient et d'Occident. Nous nous souvenons du combat valeureux de tous ceux qui, venus des cinq continents, ont défendu un sol qu'ils n'avaient auparavant jamais foulé.

Les noms gravés sur nos monuments aux morts nous rappellent constamment les valeurs d'honneur, de courage, de dévouement et de bravoure. Ils nous rappellent la fraternité d'armes.

La même fraternité unit toutes les filles et tous les fils de France qui œuvrent aujourd'hui à la défense de notre pays et qui mènent notre inlassable combat pour la liberté. La même fraternité mémorielle qui, chaque 11 novembre, nous réunit pour honorer les combattants de tous les conflits, pour rendre hommage à ceux qui ont accompli leur devoir jusqu'au don suprême. La Nation salue la mémoire des soldats morts pour la France en 2021.

Aujourd'hui, dans un même mouvement, la France reconnaissante fait cortège au cercueil d'Hubert GERMAIN jusqu'à la crypte du mémorial de la France combattante au Mont Valérien. Selon la volonté du général DE GAULLE, l'ultime compagnon de la Libération y reposera. Dernier dans la mort, parmi les premiers de 1940, Hubert GERMAIN est le porte-étendard des 1 038 illustres qui ont tant fait pour l'idéal de liberté et l'esprit français.

La flamme des compagnons s'est éteinte, mais nous sommes les dépositaires de ses braises ardentes. Entretienons-les sans cesse, ravivons-les inlassablement, en honorant ceux qui donnent leur vie pour la France, ceux qui la servent avec dévouement et courage.

MODALITES INSCRIPTION LISTE ELECTORALE :

L'inscription sur une liste électorale est obligatoire (art. L 9). Un électeur ne peut pas être inscrit sur plusieurs listes électorales (art. L 10). Pour être inscrit sur la liste électorale d'une commune, deux conditions cumulatives sont nécessaires (instruction n° INTA1830120J du 21 novembre 2018) :

- il faut avoir la qualité d'électeur.
- il faut justifier d'une attache avec la commune.

I - La qualité d'électeur

Principe : Possède la qualité d'électeur toute personne âgée de 18 ans accomplis, de nationalité française, jouissant de ses droits civils et politiques (art. L 2).

Majorité : La condition de majorité doit être acquise à la date du scrutin. Sont inscrites sur la liste électorale les personnes qui ont atteint l'âge prévu par la loi pour être électeur à la date de ce scrutin ou, lorsque le mode de scrutin permet un second tour, à la date à laquelle ce second tour a vocation à être organisé (art. L 11).

La condition de majorité doit être acquise au plus tard la veille du jour du premier scrutin (Cass., 19 mai 2005, n° 05-60174).

Les titres permettant aux ressortissants français qui déposent une demande d'inscription sur les listes électorales de justifier de leur nationalité et de leur identité sont les suivants :

- carte nationale d'identité en cours de validité ou dont la validité a expiré depuis moins de 5 ans au jour du dépôt de la

demande d'inscription ;
- passeport en cours de validité ou dont la validité a expiré depuis moins de 5 ans au jour du dépôt de la demande d'inscription.

A défaut de posséder l'un de ces titres, le demandeur fournit les documents suivants (art. 4 de l'arrêté du 16 novembre 2018) :

- un acte de naissance de moins de 3 mois, ou un certificat de nationalité, ou un décret de naturalisation ;
- une des pièces suivantes :
 - carte d'identité d' élu local avec photographie, délivrée par le préfet
 - carte d'identité de parlementaire avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire
 - carte vitale avec photographie
 - carte du combattant avec photographie, délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre
 - carte d'invalidité ou carte de mobilité inclusion avec photographie
 - carte d'identité de fonctionnaire de l'Etat avec photographie
 - carte d'identité ou carte de circulation avec photographie, délivrée par les autorités militaires
 - permis de conduire sécurisé conforme au format « Union européenne »
 - permis de chasser avec photographie, délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage
 - récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire.

NB : ces titres doivent être en cours de validité.

II - La notion d'attache à la commune

Les électeurs qui justifient d'une attache avec la commune sont ceux :

- qui ont leur domicile réel dans la commune ou qui y résident depuis 6 mois au moins et leurs enfants de moins de 26 ans ;
- qui figurent pour la 2e fois sans interruption, l'année de la demande d'inscription, au rôle d'une des contributions directes communales et, s'ils ne résident pas dans la commune, ont déclaré vouloir y exercer leurs droits électoraux ;
- qui, sans figurer au rôle d'une des contributions directes communales, ont, pour la 2e fois sans interruption l'année de la demande d'inscription, la qualité de gérant ou d'associé majoritaire ou unique d'une société figurant au rôle ;
- qui sont assujettis à une résidence obligatoire dans la commune en qualité de fonctionnaires publics ;
- qui se rattachent à la commune en raison de leur situation personnelle.

Les inscriptions sont possibles dès à présent jusqu'au 4 mars 2022 pour l'élection présidentielle et jusqu'au 6 mai pour les élections législatives.

**Elections Présidentielles :
10 et 24 avril 2022**

**Elections Législatives :
12 et 19 juin 2022**



maprocuration.gouv.fr

Faire sa demande de procuration en ligne, c'est possible !

1

Effectuez votre demande en ligne et conservez la référence à 6 caractères

2

Rendez-vous en commissariat ou en brigade de gendarmerie pour valider votre procuration, muni(e) de votre référence à 6 caractères et d'une pièce d'identité

3

Recevez la confirmation de votre procuration par courrier

4

Prévenez la personne à qui vous donnez procuration

Syndicat de chasse de Braslou

La crise sanitaire que nous vivons depuis 2 ans a modifié en profondeur notre façon de vivre. Le monde associatif n'a pas échappé à ces bouleversements et notamment pour l'organisation des moments festifs.

Les autres années, le syndicat de chasse de Braslou réunissait à la fin de la saison de chasse ses adhérents, les propriétaires et les invités autour d'un repas à base de gibier.

Malheureusement, le contexte sanitaire ne permettant plus de rassembler sans risque des personnes dans une salle, les membres du Conseil d'Administration de l'association ont donc réfléchi à organiser ce repas sous forme de randonnée gourmande. Cette nouvelle organisation nous a permis d'accueillir un nouveau public plus jeune et qui n'hésite pas à venir en famille.

Après une première en septembre 2020, qui rencontra un vif succès, la seconde édition s'est déroulée les 4 et 5 septembre 2021 (sur 2 jours), afin de s'adapter au protocole sanitaire en vigueur, et a réuni 50 marcheurs par jour.

Le parcours, modulable de 6 km à 10 km, fut organisé autour de 4 pauses de restauration, faites de plats à base de produits locaux et de gibier.

La 1^{ère} pause fut l'occasion pour les randonneurs de découvrir un rosé à la violette accompagné de galipettes (champignons farcis à la rilette cuits au barbecue) et de rillons à l'ombre d'un verger.

Pascal et François PLOUZEAU attendaient les marcheurs dans les vignes de leur domaine de la Garrelière pour la seconde pause. Cet arrêt fut l'occasion de déguster leur cuvée spéciale « Cendrillon » (vin blanc sauvignon) autour d'un duo de saumons marinés.

Après quelques centaines de mètres, les participants étaient à nouveau conviés à s'arrêter autour d'un barbecue à base de saucisses de chevreuil et de merguez de sanglier.

Et enfin, descente vers la vallée du stade, pour finir autour d'une assiette de fromages de la Babinière et une poire belle Hélène maison.



**Pour l'année 2022
voici les dates à retenir**

**2^e quinzaine de juin repas
avec les propriétaires**

**10 et 11 septembre
randonnée gourmande**



Pele-Mele Manifestations



Profitez de cette boîte à livres, elle est à votre disposition. Vous pouvez prendre des livres, les lire, les rapporter ou en rapporter d'autres.



11 Novembre



Boîte à livres



Marche propre 6 juin 2021

Dossier Productions du territoire Braslousien

Du champ à la ferme, De la ferme à l'assiette...



Ingrédients pour 4 personnes

- 4 tranches de jambon de Parme
- 500g d'asperges vertes
- 1 laitue
- 1 petit oignon
- 1 boîte d'herbes mélangées (menthe, persil, ...)
- 15cl de yaourth nature
- 10cm de baguette
- 4 c. à soupe de vinaigre d'estragon
- 1 c. à café de moutarde de Meaux
- sel et poivre

Salade d'asperges vertes au jambon de Parme grillé

Préparation

Epluchez le dernier tiers des asperges puis faites cuire dans de l'eau salée pendant 8 à 12 minutes, selon l'épaisseur des asperges, faites refroidir. Epluchez et égouttez la laitue.

Coupez la baguette en tranches fines et le jambon de Parme en lanières puis faites-les griller dans une poêle à feu moyen. Retirez le jambon et faites-le égoutter sur du papier absorbant. Mettez les tranches de baguette dans la poêle et faites-les griller rapidement dans la graisse du jambon.

Sauce : épluchez l'oignon, coupez le en dés, faites-les revenir dans une poêle avec l'huile et 3 cuillères à soupe de Cranberries séchées pendant 2 à 3 minutes, puis déglacez avec le vinaigre et faites réduire la sauce. Retirez du feu.

Hachez les Cranberries restantes, nettoyez les herbes en retirant les brins épais. Hachez les herbes, ajoutez le yaourt nature et la moutarde et mixer afin d'obtenir une purée.

Allongez la préparation avec 3 à 4 cuillères à soupe d'eau puis incorporez le mélange Cranberries oignons et assaisonnez avec le sel et le poivre.

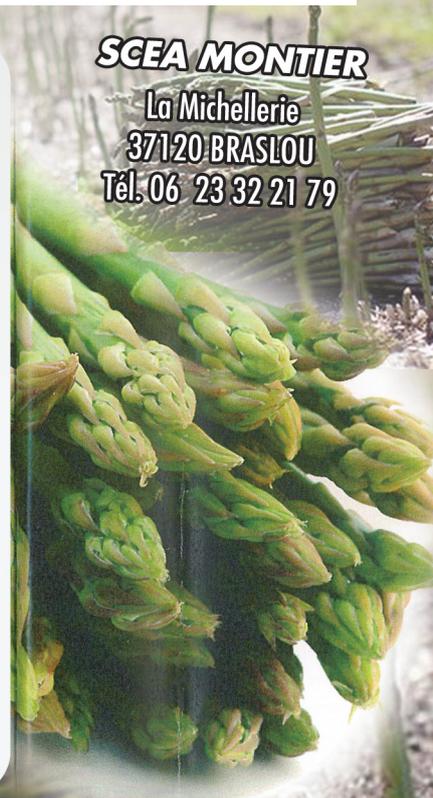
Dressez les asperges et les feuilles de salade sur l'assiette, nappez de sauce et garnissez avec le jambon et les tranches de baguette, puis saupoudrez de Cranberries hachées.

SCEA MONTIER

La Michellerie

37120-BRASLOU

Tél. 06 23 32 21 79



Du champ à la ferme, De la ferme à l'assiette...



RIBOT Sylvain
ZA Les Varennes - 37120 Braslou
06 17 39 45 68



RICHAR
La Roulière - 37120 B
lesbassesoursder
f Basses co

Oeufs de poule en meurette au Bourgueil

Ingrédients pour 4 personnes

- 4 œufs • 2 carottes • 1 branche de céleri
- 1 poireau • 1 échalote • 20 g de beurre
- 35 cl de vin de Bourgueil • 25 cl de bouillon de poule
- 4 tranches de pain de campagne • Persil, Sel, poivre

Préparation

Se servir un verre de 15 cl de Bourgueil et goûter.

Chauffer le reste du vin dans une casserole et faire réduire de moitié. Laver, éplucher et couper les légumes en petits dés. Les faire revenir dans une sauteuse avec du beurre. Ajouter le bouillon de poule.

Réduire de moitié, ajouter le vin et rectifier l'assaisonnement.

Griller les tranches de pain de campagne.

Pour pocher les œufs : Faire chauffer un large casserole d'eau.

Lorsque l'eau est bouillante, ajouter une cuillère de vinaigre, et casser un œuf dans une tasse et plonger délicatement dans l'eau frémissante pendant 2 minutes.

Faire de même avec les autres œufs.



La Ferme de la Croix Blanche
Jordan Gaillard
La Couture - Braslou
Tél. 06 69 22 64 16
Volailles, œufs



Steak de bœuf

Ingrédients

- 6 steaks de bœuf
- Pour la sauce chimurri
- 1 oignon • 3 g
- 1 pointe de cou

Préparation

Pelez et émincez l'oignon. Pelez, dégermez et coupez l'ail en morceaux. Effeuillez le persil. Placez dans le bol d'un mixeur l'oignon, l'ail, le persil, et les herbes de Provence. Mixez jusqu'à l'obtention d'une purée. Versez l'huile, le vinaigre et mixez à nouveau. Salez et poivrez. Répartissez la sauce dans 6 petits bols.

Faites chauffer un gril en fonte ou un barbecue. Faites griller les steaks sur chaque face pour une cuisson rosée (ou plus suivant vos goûts).

Saupoudrez de fleur de Guérande et donnez un tour de moulin à poivre. Servez avec la sauce chimurri. Accompagnez votre viande de légumes de terre cuites au four ou d'un ragoût de haricots blancs.



Productions du territoire Braslousien

POISSONS - CŒURS - PLATS CUISINÉS

Mailles
élevées en plein air
(Minimum 14 semaines d'élevage)

D Richard
BRASLOU - 06 28 27 07 82
richelieu@gmail.com
Cours de Richelieu



Poulet crémeux aux asperges

Préparation

Lavez, séchez et effeuillez le cerfeuil
Fendez légèrement les filets de poulet en deux, dans l'épaisseur
Remplissez-les des trois quarts du cerfeuil, Ciselez le reste
Enroulez les filets dans deux tranches de poitrine fumée
Coupez les queues des asperges, pelez les blanches
Lavez les asperges, coupez-les en tronçons et faites-les cuire 15 mn à la vapeur
Concassez les graines de coriandre et les grains de poivres
Mélangez le poivre et la coriandre avec le curry
Mélangez-les dans une sauteuse huilée, 30 s
Ajoutez les filets de poulet, faites-les dorer sur chaque face
Versez la crème, couvrez et laissez mijoter 15 mn à feu doux
Ajoutez les tronçons d'asperges et le cerfeuil ciselé dans la sauteuse
Mélangez et poursuivez la cuisson de 5mn, toujours à feu doux
Rectifiez l'assaisonnement en sel et servez.

Ingrédients pour 4 personnes

- 4 filets de poulet
- 8 fines tranches de poitrine fumée
- 1 botte d'asperges vertes
- 1 botte d'asperges blanches
- 20 cl de crème liquide
- 2 c. à soupe d'huile d'olive
- 1 c. à café de graines de coriandre
- 1 c. à café de poivres mélangés en grains
- 1 pointe de curry en poudre
- 1 bouquet de cerfeuil • sel

Boeuf sauce chimichurri

pour 6 personnes

- sel de Guérande • poivre du moulin
- Chimichurri aux herbes :
- 100g d'ail • 3 branches de persil plat • 1 c. à soupe d'herbes de Provence
- 1 c. à soupe de vinaigre • 1 c. à soupe d'huile d'olive
- 1 c. à soupe de poivre de Cayenne • sel

steaks. Lavez, séchez et

de pâte.

steaks 3 minutes
(5 minutes)

à poivre.
pommes

Valentin RICHARD
Le Vignau - 06 21 18 70 89
Vaches Limousines

Vente directe à la ferme au consommateur
(sous forme de colis de 5 à 20kg
colis différents selon la saison)



Toasts de patates au chèvre chaud

Ingrédients pour 6 personnes

- 6 pommes de terre • 2 poignées de roquette
- 1 bûchette de fromage de chèvre
- 1 c. à café de paprika
- huile d'olive • sel

Préparation

Laver les pommes de terre et mettez-les dans une casserole. Couvrez-les d'eau froide et salez. Portez à ébullition et laissez cuire 20 minutes.
Détaillez la bûchette de chèvre en tranches. Préchauffez le four en position grill.
Lavez, essorez et séchez la roquette. Mettez-la dans un grand plat.
Égouttez les pommes de terre et coupez-les en rondelles épaisses sans les peler.
Disposez-les sur la plaque du four recouverte de papier sulfurisé et placez sur chacune d'elles 1 ou 2 rondelles de fromage.
Saupoudrez de paprika et enfournez haut dans le four pour 3 minutes en laissant la porte entrouverte.
Au sortir du four, posez les toasts dans le plat de roquette et servez aussitôt.



EURL LA BABINIÈRE
Caroline et Stéphane Chevréux

Transformateur de fromages
AOP Sainte-Maure de Touraine

Tél. : 02 47 95 66 07

La Babinière
37120 BRASLOU
Fax : 02 47 95 66 07

Associations



Le Richelais Foot et le Richelais Jeunesse Sportive

Le Richelais Foot et le Richelais Jeunesse Sportive se sont bien relancés après deux saisons compliquées et notre stade retrouve son activité.

Les petits, catégories U9 et U11 s'entraînent à Braslou tous les mardis soir de 17h30 à 19h00 soit environ 50 à 60 enfants avec une bonne présence de féminines.

Pour les séniors c'est l'équipe 3 évoluant en 4^e division, qui occupe le terrain de Braslou.

Les entraînements séniors ont lieu le vendredi soir à Braslou, un mois sur deux en alternance avec Richelieu

avec une présence de 40 joueurs en moyenne.

Pour comprendre le fonctionnement des catégories de jeunes : Le U devant le numéro c'est la première lettre de Under qui veut dire en Anglais « moins de »

EX : U11 cela concerne les enfants de moins de 11 ans « nés en 2011 »

Pour tout renseignement :

Antoine Raimbault « animateurs RJS » 06 70 31 00 17

Tony Robin « responsable technique LRF » 06 76 50 37 42



Gymnastique Volontaire

La Gymnastique Volontaire de Braslou, une nouvelle animatrice, Sandrine Coumond, de nouveaux horaires de 10 h à 11 h le jeudi. Toujours dans une bonne ambiance. Venez nous retrouver.

Contact

B. Baty 06 85 01 95 42.



**CES CONSIGNES
SONT VALABLES
JUSQU'AU
31/12/2022**

MÉMO DE TRI À CONSERVER !

Cochez vos jours de collecte :



Lun Mar Mer Jeu Ven Sam



Lun Mar Mer Jeu Ven

LES EMBALLAGES À RECYCLER



Emballages métalliques



Bouteilles, bidons
et flacons en plastique



Petits cartons et cartonnettes



Briques alimentaires



- ✓ Bien vider.
- ✓ Laisser les bouchons vissés.

- ✓ Essayer de les aplatis.
- ✓ Ne pas imbriquer les emballages de matières différentes.

LES DÉCHETS MÉNAGERS RÉSIDUELS



Autres déchets en plastique



Déchets souillés



Barquettes en plastique
et polystyrène



Vaisselle (verre,
porcelaine, plastique...)



- ✓ Ne pas jeter les déchets verts de jardin, les équipements électriques et électroniques dans le sac noir, mais les apporter à la déchèterie.

TOUS LES PAPIERS



Livres, cahiers,
catalogues, annuaires



Journaux, magazines,
publicités, prospectus



Toutes les enveloppes,
courriers, feuilles de papier



- ✓ Enlever les films en plastique.
- ✓ Ne pas mettre de cartons, de papiers alimentaires et de mouchoirs.

LE VERRE RECYCLABLE



Bouteilles



Pots et bocaux



- ✓ Bien vider.
- ✓ Enlever les bouchons et couvercles.
- ✓ Ne pas mettre la vaisselle, les vitres, miroirs.

LES DÉCHETS FERMENTESCIbles



- ✓ Ne pas mettre de viande, de poisson ou d'os.
- ✓ Alternier les couches et aérer avec des trous assez profonds.



Épluchures (fruits
et légumes),
restes de repas
d'origine végétale



Tontes de pelouse
et feuilles mortes
(petites quantités)*



Petits
branchages
broyés*



Fleurs
fanées



Sachets de thé,
marc et filtres à café

* Pour les déchets verts (tonte, feuilles, branchages), si vous ne pouvez pas composter, déposez-les en déchèterie.

0 800 196 595 Service & appel gratuits

www.smictom.com

LES DÉCHÈTERIES DU SMICTOM

Pour toute question ou complément d'information, contactez-nous :

www.smictom.com

0 800 196 595

Service & appel gratuits

Les horaires



DÉCHÈTERIES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Noyant-de-Touraine ZA La Justice ☎ 02 47 65 88 27	FERMÉE 13h30 - 18h30	FERMÉE	FERMÉE 13h30 - 18h30	FERMÉE 13h30 - 18h30	FERMÉE 13h30 - 18h30	09h00 - 12h00 13h30 - 18h30
Ports-sur-Vienne Les Maisons rouges ☎ 02 47 65 01 06	08h00 - 12h00 FERMÉE	FERMÉE	09h00 - 12h00 13h30 - 18h30	FERMÉE	FERMÉE	09h00 - 12h00 FERMÉE
L'île Bouchard Rue Saint-Lazarre ☎ 02 47 97 02 14	FERMÉE 13h00 - 18h00	FERMÉE	08h00 - 12h00 13h00 - 18h00	FERMÉE	08h00 - 12h00 13h00 - 18h00	08h00 - 12h00 13h00 - 18h00
Richelieu ZA Champigny-Richelieu ☎ 02 47 58 27 74	FERMÉE	FERMÉE 13h30 - 18h00	9h00 - 12h00 13h30 - 18h00	FERMÉE	FERMÉE 13h30 - 18h00	09h00 - 12h00 13h30 - 18h00

Vous avez accès à toutes les déchèteries de votre communauté de communes.

Les déchets acceptés



	Gravats inertés	Déchets verts	Ferrailles	Cartons	Bois brut (non traité)	Tout-venant	D3E* Ampoules**	Piles	Déchets toxiques et dangereux***	Huile de vidange, filtres, batteries	Cartouches d'encre, Radiographies	Emballages en verre	Papiers	Textiles, Linges, Chaussures	Autres
Noyant-de-Touraine	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✗	---
Ports-sur-Vienne	✓	✓	✓	✓	✗	✓	✗	✓	✗	✓	✓	✓	✓	✗	---
L'île Bouchard	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	---
Richelieu	✓	✓	✓	✓	✗	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	---

*Appareils électriques et électroniques. **Basse consommation.

*** Peintures, acides, bases, solvants, aérosols non vidés, produits phytosanitaires et néons.

RAPPELS



Même à l'intérieur des véhicules



Tous les dépôts sauvages feront l'objet d'un signalement (cf. ARTICLE R 632-1 du Code Pénal - Extrait)



Respect des consignes données par l'agent d'accueil



Interdiction de monter sur les garde-corps et de descendre dans les bennes

Urbanisme



- 9 PC (Permis de Construire),
- 8 DP (Déclaration Préalable de travaux),
- 41 CU (Certificat d'Urbanisme).

Ont été exploités en 2021.

Déposer mon permis de construire en ligne

À partir du 1er janvier 2022, nous serons prêts à recevoir vos demandes de permis de construire en ligne, gratuitement, de manière plus simple et plus rapide.

La saisine par voie électronique, une possibilité pour les usagers de saisir l'administration publique de manière simple et directe

Depuis 2016, de nombreuses démarches administratives sont accessibles en ligne, permettant aux usagers d'accéder au service public de manière rapide et simplifiée, avec les mêmes garanties de réception et de prise en compte de leur dossier. **C'est le principe de saisine par voie électronique (SVE).**

Au 1^{er} janvier 2022, la SVE s'appliquera également **aux demandes d'autorisation d'urbanisme**, avec l'obligation **pour toutes les communes** d'être en capacité de recevoir les permis de construire sous forme dématérialisée.



Quels sont les bénéfices du service en ligne ?

Grâce à la dématérialisation, vous pourrez saisir et déposer toutes les pièces d'un dossier directement en ligne, à tout moment et où que vous soyez, dans une démarche simplifiée.

Plus besoin d'imprimer vos demandes en de multiples exemplaires, d'envoyer des plis en recommandé avec accusé de réception ou de vous déplacer aux horaires d'ouverture des guichets : en déposant vos demandes de permis de construire en ligne.

Faites des économies de papier, de frais d'envoi, et de temps !



Une fois déposée, votre demande sera transmise aux services d'instruction par voie dématérialisée.

La chaîne d'instruction sera optimisée, pour plus de fluidité dans le traitement de votre demande et plus de réactivité.

Dès aujourd'hui...

Vous avez un projet de construction, d'aménagement ou de démolition ? Vous souhaitez faire une déclaration préalable de travaux ou demander un certificat d'urbanisme ?

Sur service-public.fr, AD'AU, pour Assistance aux demandes d'autorisation d'urbanisme, permet de constituer vos dossiers de demandes en ligne de manière simple et rapide, tout en étant guidé à chaque étape.

Sur AD'AU, laissez-vous guider !

La saisie de quelques informations ciblées vous permettra d'éditer le bon formulaire CERFA, automatiquement pré-rempli, et accompagné de la liste des pièces justificatives à fournir.

Un service simple qui réduit les risques de rejet des dossiers !

Et toujours...

Les services de votre commune restent vos interlocuteurs privilégiés pour vous accompagner tout au long de la procédure. N'hésitez pas à les solliciter dès la construction de votre dossier !

Le regard professionnel
de nos **ARCHITECTES**
/ URBANISTES
/ PAYSAGISTES
POUR VOUS ASSISTER dans l'élaboration
de votre projet



CONSEILS EN ARCHITECTURE & PAYSAGE GRATUITS près de chez vous

Vous souhaitez effectuer des travaux de rénovation dans votre maison ou votre appartement, vous avez des projets d'extension ou de construction immobilières, d'aménagement de votre terrain, les architectes et paysagistes conseils du CAUE 37 sont là pour vous aider gratuitement.

Ils vous reçoivent, sur rendez-vous, lors des différentes permanences proposées sur l'ensemble du département et,
le 3e mardi du mois à la Communauté de Communes de Touraine Val de Vienne
14, route de Chinon - 37220 Panzoult.

Durant 1 heure environ, l'architecte ou le paysagiste conseil va vous aider à réfléchir à une implantation et une organisation pertinente de votre projet, à choisir des matériaux et des solutions techniques adéquats, à étudier les règlements d'urbanisme et les contrats de construction afin de trouver, avec vous, les solutions architecturales, techniques et juridiques adaptées à vos besoins.

Les rendez-vous sont à prendre auprès du service instructeur au **02 47 97 63 56**
Munissez-vous des documents nous permettant de comprendre et d'analyser votre projet
(photographies, plans, extrait cadastral...)

Retrouvez les informations sur toutes les permanences architecture et paysage du CAUE 37, ainsi que de nombreuses fiches conseil pour vous accompagner dans la réalisation de vos projets, sur notre nouveau site internet : www.caue37.fr



Calendrier des lieux de permanence
consultable sur **www.caue37.fr**

Suivez-nous aussi sur





LE SIEIL

L'énergie à votre service



Les activités du Syndicat intercommunal d'énergie d'Indre-et-Loire (SIEIL) sont en **constante évolution** afin de servir et accompagner au mieux les collectivités d'Indre-et-Loire dans la gestion de leurs **réseaux d'électricité, de gaz et d'éclairage public**. Le SIEIL exerce en parallèle la mission de **contrôle de concession** pour le compte des communes.



Actuellement, le SIEIL compte **15 500 km** de réseaux électriques, **46 000** points lumineux et **22 500** points de livraison de gaz desservant **70 000** logements en Indre-et-Loire (excepté Tours). Le SIEIL permet également aux communes de gérer leur territoire via un **outil cartographique commun**. (www.sieil37.fr).



Le SIEIL accompagne les collectivités dans leur **transition énergétique** via la SEM EneR CENTRE-VAL DE LOIRE. Son but est de développer les énergies renouvelables dans la Région, à travers des **projets de méthanisation, de photovoltaïque, d'éolien et d'hydroélectricité**, portés par les syndicats d'énergies de ces territoires. (www.enercvl.fr).



Il propose également un **groupement d'achat d'énergies** qui regroupe déjà **454 membres publics** sur les départements de l'Indre, de l'Indre-et-Loire et de l'Eure-et-Loir pour **acheter mieux et à prix maîtrisés**. Pour compléter cette démarche, un comparateur d'offres d'énergies est disponible sur le site du médiateur d'énergie. (www.energie-mediateur.fr).



Le SIEIL a achevé le déploiement des **bornes de recharges pour véhicules électriques et hybrides**. Avec **448** points de charge, l'ensemble du département est désormais couvert. Les usagers peuvent utiliser les bornes **avec ou sans abonnement**. Désormais cette activité est regroupée au sein de Modulo (MObilité DURable LOcale), une société publique locale créée en partenariat avec le Syndicat d'énergie du Loir et Cher et de la Marne. (www.modulo-energies.fr).

Syndicat intercommunal d'énergie d'Indre-et-Loire
12-14, rue Blaise Pascal
BP 51314 Tours cedex 1
Téléphone : 02 47 31 68 68
Courriel : sieil@sieil37.fr
Site internet : www.sieil37.fr
Suivez-nous sur Twitter : @sieil37

« L'énergie à votre service »



15 500 Km
DE RÉSEAU
ÉLECTRIQUE



70 000
LOGEMENTS
RACCORDÉS
AU GAZ



46 000
POINTS
LUMINEUX



6 000 Km
DE VOIRIES
NUMÉRISÉES





Pour qui ?

La Mission Locale du Chinonais accompagne les jeunes de **16 à 25 ans** sortis du système scolaire dans leurs démarches d'insertion.

Dans sa vocation à accompagner les jeunes vers l'emploi et l'autonomie, la Mission Locale propose une offre de service complète :

Orientation

Formation

..... des ateliers pour les jeunes

Job interim :

1 fois par mois, jusqu'à 8 agences interim présentes

Forum des armées :

Les 3 armées présentes

Arrachage de la jussie :

Un geste éco citoyenneté pour une dizaine de jeunes

Oasis cravantaise :

une vingtaine de jeunes depuis juillet 2021 au plus proche de la nature

Emploi

Vie quotidienne

..... des visites d'entreprises



Le service emploi de la Mission Locale a pris contact avec plusieurs entreprises pour mettre en place des visites, ici la plateforme logistique U log et le centre de maintenance du tramway de Tours

Sortir, bouger

... des permanences

Chinon
Richelieu
Cheillé
Avoine
L'île Bouchard
Bourgueil
Ste Maure de Tne

..... des dispositifs et des contrats aidés :

La Garantie jeunes : La garantie jeunes permet d'accompagner les jeunes entre 16 et 25 ans vers l'emploi ou la formation. Pour la mettre en œuvre, un contrat est signé entre le jeune et la mission locale. Ce dispositif s'accompagne d'une aide financière. La Garantie jeunes c'est l'autonomie par l'emploi, des mises en situation professionnelle, l'apport du collectif.

Le contrat PEC (Parcours Emploi Compétences) : l'accent est mis sur l'accompagnement de public dans une situation de difficulté d'insertion dans l'emploi. Tous les employeurs du **secteur non marchand** (associations, collectivités territoriales...) sont concernés. Ce sont des contrats d'une durée de 9 à 12 mois, renouvelables dans la limite de 24 mois (soumis à conditions). Le montant de l'aide de l'Etat est exprimé en taux de prise en charge.

L'obligation de formation : elle vise à lutter contre le décrochage scolaire en proposant des solutions de retour à l'école, d'accès à la qualification, à l'emploi **des jeunes mineurs**. Les missions locales sont chargées d'assurer le respect de cette obligation de formation, en lien étroit avec les autres acteurs : établissements scolaires, centres d'informations et d'orientation, etc.

Retrouvez la Mission Locale du Chinonais sur son site internet <https://missionlocaleduchinonais.fr>, sur Facebook et Instagram

Mission Locale du Chinonais 23 avenue Gambetta 37500 Chinon - 02 47 93 30 40

DÉPISTAGE DU CANCER DU COL DE L'UTÉRUS

LE CANCER DU COL DE L'UTÉRUS TOUCHE PLUS DE 3 000 FEMMES ET CAUSE 1 100 DÉCÈS CHAQUE ANNÉE EN FRANCE. POURTANT 90% DES CANCERS DU COL DE L'UTÉRUS PEUVENT ÊTRE ÉVITÉS.

POUR LUTTER CONTRE LE CANCER DU COL DE L'UTÉRUS, IL Y A 2 MOYENS D'AGIR :

LA VACCINATION ENTRE 11 ET 14 ANS

La vaccination contre les papillomavirus humains (HPV) est recommandée chez les filles et, depuis janvier 2021, chez tous les garçons de 11 à 14 ans avec un rattrapage possible entre 15 et 19 ans. La vaccination des filles et des garçons permettra de freiner la transmission des HPV dans la population générale et de mieux protéger les filles et les garçons contre les lésions liées au HPV.



L'efficacité de la vaccination sur les anomalies pré-cancéreuses du col de l'utérus est maintenant bien établie ainsi que sa sécurité.

LE DÉPISTAGE DE 25 À 65 ANS

Le dépistage du cancer du col de l'utérus repose sur l'analyse d'un prélèvement fait au niveau du col de l'utérus (appelé «frottis»). En fonction de l'âge, l'analyse de ce prélèvement par le laboratoire est différente : détection de cellules anormales avant l'âge de 30 ans et détection de l'HPV après 30 ans. La détection de l'HPV est une nouvelle modalité de dépistage performante permettant d'espacer les prélèvements à 5 ans au lieu de 3 ans après l'âge de 30 ans. Quelque soit l'analyse réalisée par le laboratoire, le prélèvement reste le même et peut être réalisé chez un gynécologue, médecin généraliste, sage-femme, centre de planification et d'éducation familiale, centre d'examen de santé, laboratoire de biologie médicale (sur présentation d'une prescription médicale pour ce dernier cas).

VOTRE CALENDRIER DÉPISTAGE

DE 25 à 29 ANS

Test de dépistage CYTOLOGIQUE

Tous les 3 ans
(après 2 tests normaux réalisés
à 1 an d'intervalle)

Ce test de dépistage consiste à détecter la présence de cellules anormales au niveau du col de l'utérus

DE 30 à 65 ANS

Test de dépistage HPV

Tous les 5 ans après un test HPV
négatif (le 1^{er} test HPV doit avoir lieu 3 ans
après le dernier dépistage cytologique)

Ce test de dépistage consiste à détecter la présence du virus HPV dans les cellules du col de l'utérus

En France, près d'une femme sur deux ne se fait pas dépister aux intervalles recommandés, c'est pourquoi un nouveau programme national de dépistage est en cours de mise en place. Ce programme de dépistage organisé a pour objectifs de réduire le nombre de cancers du col de l'utérus et la mortalité liée à ce cancer, d'atteindre 80% de participation au dépistage et de garantir à chaque femme un accès égal au dépistage sur l'ensemble du territoire.

On estime que 90% des cancers du col de l'utérus pourraient être évités grâce au dépistage. Parlez-en à votre médecin, il saura vous conseiller.

LES HPV, C'EST QUOI ?

HPV est l'abréviation de Human papillomavirus (papillomavirus humain). Il s'agit d'une famille de virus communs qui se transmettent, quasiment exclusivement par contact sexuel avec ou sans pénétration. Le préservatif ne permet pas de s'en protéger complètement.

La plupart des femmes et des hommes sexuellement actifs seront infectés par ces virus HPV au cours de leur vie quelle que soit leur sexualité (hétérosexuelle, homosexuelle, etc.). En général, le corps parvient à éliminer l'infection due aux HPV. Toutefois, dans certains cas, cette infection persiste et peut alors entraîner des transformations au niveau des cellules.

En France, plus de 6 000 cancers par an sont potentiellement liés à une infection par HPV. Les plus fréquents sont les cancers du col de l'utérus mais d'autres localisations sont possibles (oropharynx, anus, vulve/vagin, pénis).

Au niveau du col de l'utérus, il est possible de dépister (c'est-à-dire de trouver avant l'apparition de signes cliniques) des lésions avant même l'apparition d'un cancer ce qui permet de les traiter et d'éviter le développement de lésions plus évoluées.

Vous avez entre 25 et 65 ans et vous n'avez pas effectué de dépistage dans les délais recommandés :

- ▶ Vous recevrez un courrier du CRCDC vous invitant à consulter votre gynécologue, médecin traitant ou sage-femme pour réaliser ce dépistage, que vous êtes libre d'accepter ou non.
- ▶ Si vous souhaitez réaliser le dépistage, n'oubliez pas de présenter le courrier d'invitation à votre médecin ou votre sage-femme afin de faciliter la prise en charge à 100% sans avance de frais de l'analyse du test par l'assurance maladie.

Devenez Ambassadeur du Parc

Vous êtes passionné(e) par votre territoire ? Vous vous intéressez à la préservation et à la valorisation des patrimoines ? Vous êtes motivé(e) pour vous impliquer localement ? Le réseau des Ambassadeurs du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine est fait pour vous !

Un réseau de bénévoles engagés

Les Ambassadeurs sont aujourd'hui près de **150 volontaires et bénévoles** sur le territoire du Parc. Ce réseau de passionnés est composé d'habitants et de professionnels de tous les horizons : élus, secrétaires de mairie, professionnels du tourisme (hébergeurs, restaurateurs, animateurs, agents d'accueil), viticulteurs, agriculteurs ou encore membres d'associations (randonnée, patrimoine, nature).

Engagés aux côtés du Parc, ils participent à une meilleure connaissance du territoire auprès de leur entourage. Ils transmettent leur passion aux habitants, visiteurs et touristes qu'ils côtoient de par leurs activités professionnelles ou personnelles. Ils constituent ainsi un relais privilégié, faisant le lien entre le Parc et ses populations.



Devenir Ambassadeur du Parc, rien de plus simple !

Il vous suffit de participer à une **formation initiale obligatoire** de 3 jours afin de rejoindre le réseau de bénévoles. Cette formation gratuite associe théorie, pratique de terrain et rencontre d'acteurs. Vous repartez avec tous les outils nécessaires pour renseigner le public sur le Parc et ses activités. À l'issue de la formation, vous obtenez le diplôme d'Ambassadeur et signez une **convention** dans laquelle vous vous engagez à mieux faire connaître le Parc pour une durée de 3 ans. À la fin de cette période, vous êtes libre de renouveler votre participation.

Prochaines formations : hiver 2021-2022 (dates à venir)

Un rôle privilégié sur le territoire

En tant qu'Ambassadeur, le Parc vous invite à vous investir dans les groupes de travail thématiques, vous informe sur son actualité et ses temps forts, vous propose régulièrement des formations, des journées de découverte ou des animations sur les patrimoines et les enjeux du territoire. La présence à ces événements n'a pas de caractère obligatoire, vous faites en fonction de vos envies et de vos disponibilités. Le rôle d'Ambassadeur doit rester avant tout un plaisir ! À bientôt !

Retrouvez toutes les informations sur le site du Parc :

www.parc-loire-anjou-touraine.fr/les-services/services-aux-particuliers/les-ambassadeurs-du-parc

Guide des plantations du Parc : un outil en ligne pratique pour votre jardin !

Avec le retour du soleil, vous êtes nombreux à passer du temps dans vos jardins. Ces espaces verts sont une composante essentielle du paysage. Alors, comment choisir ses plantations en fonction du terrain ? Quelles essences planter et quand ? Jardiniers amateurs ou professionnels, le tout nouveau guide des plantations du Parc Loire-Anjou-Touraine est fait pour vous ! Laissez-vous inspirer et trouvez les plantes adaptées à votre projet et à vos envies.

Planter pour les paysages de demain

Les plantes des jardins forment nos paysages, notre cadre de vie. Elles reflètent l'identité locale et chaque jardinier apporte sa touche. Les paysages du Parc que vous habitez, sont uniques. Il convient de se poser les bonnes questions en matière de plantations. Même si quelques végétaux exotiques apportent de l'originalité, il est conseillé de planter des essences locales, garantes du patrimoine. Mieux adaptées au sol et à l'environnement, elles se développent plus facilement, sans produits supplémentaires.

C'est pour répondre à cet objectif et vous aider dans vos projets jardiniers que le Parc naturel régional met à votre disposition un outil pratique et gratuit en ligne : **le guide des plantations !**



Guide des plantations : mode d'emploi

Le guide des plantations vous propose différentes possibilités de recherche :

- **Selon votre lieu de vie.** En ville, sur le coteau, au bord de l'eau ou au milieu des champs, découvrez les grands paysages du territoire et obtenez une liste de plantes adaptées à votre environnement.
- **Suivant les plantes souhaitées.** Emblématiques du Parc ou exotiques, retrouvez tout une liste d'essences pour votre projet. Un pictogramme vous indique les espèces invasives à éviter. Introduites de manière volontaire ou non, ces dernières concurrencent les plantes locales jusqu'à les faire disparaître.
- **Selon votre type de projet.** En panne d'inspiration ? Laissez-vous guider par les idées de jardins. Massif et rocaille, haie composée, verger, bassin... chaque idée est détaillée minutieusement pour vous aider à composer votre espace.

De nombreux filtres thématiques vous permettent d'affiner votre recherche. Sans oublier la rubrique « Conseils » pour vous simplifier la vie au jardin ! Découvrez tous les trucs et astuces pour accueillir les pollinisateurs, comprendre votre sol, associer les plantes... Vous avez encore des questions ? Envie d'aller plus loin ? Des liens et contacts utiles de professionnels, d'associations et d'experts vous attendent.

Où trouver le guide ?

Retrouvez le guide en ligne sur : guidedesplantations.fr



COLAS

**ÉTABLISSEMENT
DE CHATELLERAULT**

ZI NONNES SUD - CS 60223
86102 CHATELLERAULT
Tel: 05.49.21.24.54
contact.chatellerault@colas.com



Intermarché
SUPER

S.A.S. ZELIRA
28 Route de Tours
37120 CHAVEIGNES



VAL DE SÉRIGNY
melons

21 la Belle Indienne
86230 SERIGNY
Tél : 05 49 86 08 66
site internet : www.val-de-serigny.fr
email : melon@vds86.fr

ELECTRICITE GENERALE

Port. 06 72 07 83 66 Fixe 02.47.95.31.69
3, La Croix de Relay 37120 JAULNAY

DURAND David SASU

Installation - Neuf - Rénovation - Dépannage
Mise en conformité
Motorisation de portail - VMC - Chauffage

Email: durandelectricite@sfr.fr

Devis gratuit

MAISON FUNÉRAIRE RANCHÉ

POMPES FUNEBRES FUNÉRAIUM 7j/7 - 24h/24

TRANSPORT DE CORPS
MISE EN BIÈRE À DOMICILE / FUNÉRAIUM
ORGANISATION DES OBSÈQUES
CONTRATS OBSÈQUES

07 72 24 37 63

34, av. Aristide-Gigot 30, rue Fbg St-Lazare 46, rte de Loudun
86120 LESTROIS-MOUTIERS 86200 LOUDUN 37120 RICHELIEU

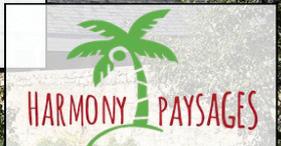


Stéphane BONNET
Entreprise vidange /nettoyage
Tel : 02 47 58 70 84 / 05 49 90 12 66
Portable : 06 88 23 83 22 / Siret : 424 876 282 000 31

15 ans de solutions à tous vos projets



- Aménagements et créations de jardins
- Entretien des jardins
- Vente de matériaux



Aménagements d'espaces publics
pour les collectivités et entreprises

Plantations Engazonnements
Arrosage Mobiliers urbains

11 route de Champigny, 37500 Ligré www.harmony-paysages.com 02-47-95-65-25

Imprimerie des Ormes
 Création et Maquette
 Impression traditionnelle
 Déco Véhicules
 Signalétique
 Objets publicitaires

LUDOVIC URBANOVSKY
 GÉRANT

Touraine Contact
 Votre mensuel de petites annonces particulières et professionnels

Z.A. La Pointe - 86220 Les Ormes
 Mail : ist.imprimerie@wanadoo.fr
05 49 85 05 77

PLOMBERIE CHAUFFAGE SANITAIRE
 INSTALLATION ET DEPANNAGE

Hervé ROBIN

02.47.58.36.24
 POMPE A CHALEUR
 ADOUCISSEUR D'EAU
 RAMONAGE

LE BOIS BARRAULT
 37120 BRASLOU

Alpha Peinture

Peinture - Décoration - Papiers peints
 Parquet flottant - Pose de revêtement sols & murs
 Ravalement de façade
 Vitrerie

Tél : 02 47 58 56 61
 27 route de Tours - 37120 CHAVEIGNES
 mél : alphapeinture@orange.fr
www.peintre-37.fr

CHARPENTE COUVERTURE
CAILLER Nicolas

Zinguerie
 Menuiserie
 Escalier

Zone artisanale - 37120 BRASLOU
 Tél./Fax : 02 47 95 65 35 • Port. : 06 30 56 10 45
sarlcailler@orange.fr

La Pierre Richelaise

TAILLE DE PIERRE - SCULPTURE
 SCIAGE SUR MESURE

Tel : 02 47 58 20 32 | Fax : 09 70 63 02 92
 Port : 06 75 33 94 77

2 route de la Juderie 37120 BRASLOU

Le Jardin d'Amélie

Ouvert du mardi au samedi :
 9h/12h30 - 14h30/19h

76 route de Chinon - 37120 CHAMPIGNY SUR VEUDE
 Tél. 02 47 58 20 30

TRAVAUX PUBLICS **Claudy BAUGÉ**

37120 BRASLOU

Tél. 02 47 95 69 68
 Fax. 09 70 32 07 32
 Port. 06 09 72 59 89



MAÇONNERIE GÉNÉRALE
 GENERAL CONSTRUCTION
 PLACO - CARRELAGE - FAÏENCE

EURL FAURY

Tél. 02 47 95 31 66 - Port. 06 23 76 20 03
 Fax 02 47 58 14 78 - Courriel : faurypascal@gmail.com
 8, le Buisson Penot - 37120 CHAVEIGNES
www.faury-maçonnerie.fr

BRIANT **Changement de propriétaires**

12 Les Carrières de Chauvin
 37120 Chaveignes
 02.47.95.32.50
contact@etsbriant.fr

Quincaillerie
 Location de matériels
 Magasin pièces Agricoles
 Vente et réparation Agricole et Motoculture

VALTRA **SCAR** **Husqvarna** **STIHL**

Ets MAROLLEAU
 St JAMES

Nettoyage de costumes spéciaux
 Route de Richelieu - 37120 BRASLOU
 Tél. 02 47 95 30 31
 Mail : lasaintjames@wanadoo.fr

AplusB
 Assistance et dépannage informatique

Fabien Guez
 1 La grande maison
 37120 Luzé
 02 47 58 74 33 / 06 66 46 34 23

aplusb.com@orange.fr
<http://aplusb.com>

BAR - RESTAURANT - TRAITEUR
 PLATS à EMPORTER

Le Milcent

Spécialités : fruits de mer
 et moules frites en saison
 (du 15-06 au 31-01)

Repas groupe - Banquets - Repas famille
 Ouvert midi et soir - Fermé le mercredi

Face à l'Église 37120 BRASLOU - Tél. 02 47 95 65 01